

#.AGILE.fr

Attention à ne pas devenir fr.agile

N°4 mai 2019



*Emancipation, Démocratie,
Indépendance, Autonomie,
Solidarité*

QVT ? vous avez dit QVT ?

Les entreprises se lancent toutes dans des négociations sur la QVT

**Qualité
De Vie
Au Travail**

Mais c'est quoi la QVT ?

une pincée d'égalité
professionnelle ?

Quelques mesures sur l'accueil des
handicapés ?

Un peu d'aide à la garde des enfants?

**Tout cela c'est bien,
mais
La qualité de vie au travail, n'est-ce
pas d'abord**

un travail porteur de sens ?

**une charge de travail
raisonnable ?**

des absences remplacées ?

une ambiance apaisée ?

**un management disponible et
soucieux du bien-être de son
équipe ?**

**Et des horaires qui permettent
une vie personnelle
harmonieuse ???**

L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL :

La direction a ouvert les négociations, tout en rappelant qu'elle n'était pas obligée de le faire...

Elle parle ensuite de concertation et ne semble pas disposée à conclure un accord.

Elle a d'entrée quelques principes intangibles :

-37 heures/semaine dans le réseau (sauf Angers Anjou et CMPS)

-Un quart d'heure en moins le matin et le soir

-39 heures pour le siège et les directeurs

-mise en place : septembre 2019

Notre première question reste la même :

pour quoi faire ?

pour être dans le moule Alliance Fédérale.

La réponse ne nous a pas convaincus

D'abord parce que les contextes économiques sont très différents d'une fédé à l'autre,

Ensuite parce que toutes les fédérations n'ont pas la même organisation (il y en a une dont le siège travaille 37 heures sur 4.5 jours !),

Enfin parce que rien ne prouve que la productivité y gagnera.

D'ailleurs les chiffres présentés au dernier CE montrent une meilleure production au CMAnjou qu'à Alliance Fédérale ! malgré les 39 heures !

Ce dont on est sûrs, c'est que les salariés y perdront en organisation de vie personnelle et en niveau de vie (garde d'enfants, 12 trajets domicile-travail supplémentaires,...)

la CFDT n'est pas favorable à la monétisation de la RTT, mais elle constate que pour certains salariés, c'est un complément de revenu indispensable.

Demain, dans le réseau, seuls les managers, au salaire tout de même plus confortable, pourront se le permettre... c'est indéniablement une baisse de pouvoir d'achat pour certains bas salaires.

Ce n'est pas une prime ponctuelle de 700€ bruts qui va compenser.

**La CFDT considère qu'une prime mensuelle liée à
l'organisation sur 37h serait une solution.**

Vos Elus et Représentants syndicaux CFDT :

BARBAULT Melanie ; BREBION Yves ; BRUNEAU Jacques ; HERVE Emmanuel ; LANIEPCE Caroline ; LEFEUVRE Christine ; LEON Aurélien ; MICHAUD Daniel ; PREZEAU Thierry ; ROSIN Sophie ; YVRAY Paule

Responsable de Section : LEFEUVRE Christine

L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL (suite):

Notre deuxième question :

pourquoi cette inégalité de traitement entre les salariés ?
Là encore, la réponse est vague.

La différence de traitement entre salariés à 37h et managers à 39h et 23 jours de RTT est clairement ressentie comme une injustice et la CFDT y est opposée.

Notre troisième question :

pourquoi ne pas attendre janvier pour la mise en place, alors que l'année a été planifiée et que les congés et RTT sont alignés sur l'année civile ?

Il paraît que c'est plus simple pour les salariés de commencer sur une rentrée scolaire...

Nombre de directeurs ont demandé à leur équipe en début d'année de planifier leurs absences pour l'année. Des salariés vont devoir s'organiser en fin d'année pour faire avec moins de RTT que prévu.

Mais ça ne concerne pas les managers !!!

La CFDT n'envisage pas une telle mise en place à une autre date qu'un 1^{er} janvier.

la direction a annoncé d'autres changements dans l'organisation du temps de travail dans les années à venir...en précisant que ce serait sans compensation financière.

Jusqu'où la direction a-t-elle l'intention d'aller ?

Notre constat :

La très grande majorité des salariés souhaite conserver l'organisation actuelle

Pourquoi avoir engagé des discussions, s'il n'y a aucune volonté de faire quelque concession que ce soit ?

Qui ose encore parler de dialogue social ????

FIERTE D'APPARTENANCE :



Dialogue social :

La directrice générale ne daigne toujours pas rencontrer les représentants du personnel.

Après une apparition en février pour présenter rapidement les résultats 2018, elle a reconduit à la DRH sa délégation de fonction de présidente du Comité d'Entreprise pour 2019

Avec une cheffe d'entreprise qui refuse d'assumer sa fonction de président du comité d'entreprise

Qui ose encore parler de dialogue social ????



Contact : cmacfdt@creditmutuel.fr

Vos Elus et Représentants syndicaux CFDT :

BARBAULT Melanie ; BREBION Yves ; BRUNEAU Jacques ; HERVE Emmanuel ; LANIEPCE Caroline ; LEFEUVRE Christine ; LEON Aurélien ; MICHAUD Daniel ; PREZEAU Thierry ; ROSIN Sophie ; YVRAY Paule

Responsable de Section : LEFEUVRE Christine